

# R.C.N.M

Rythmique Club Nîmes Métropole

Nîmes le 20 Août 2008

Madame, Monsieur,

Le Rythmique Club de Nîmes Métropole, est heureux de vous présenter son nouveau planning et se réjouit de peut être débuter une nouvelle saison sportive en votre compagnie. L'activité principale du club est la **G.R.** (*Gymnastique Rythmique*) et s'adresse aux jeunes filles dès l'âge de 3 ans.

• **Votre enfant peut pratiquer la GR au sein de « L'école de Gymnastique Rythmique » :**

*Nous avons des écoles de GR à Nîmes et à Caissargues (pratique de loisirs)*

Il y aura alors un entraînement par semaine qui permet aux fillettes de découvrir cette activité, et d'apprendre à connaître les différents engins (corde, cerceau, ballon, massues, ruban). Il est à noter, que pour cette section, le club prêtera les engins aux gymnastes pour les entraînements et pour les démonstrations. Les enfants prépareront des démonstrations qui se font au cours de l'année tout en perfectionnant la technique. La tenue demandée est **un caleçon long noir en lycra sans pieds et le débardeur du club** (*que vous pourrez vous procurer lors de l'inscription*). Le survêtement du club est facultatif.

• **Votre fille peut pratiquer la GR au sein d'une section compétition :**

C'est au cours des premiers entraînements que la monitrice vous dira si votre fille peut intégrer cette section, le choix final restant bien évidemment de votre ressort. Il y aura alors un minimum de 2 entraînements par semaine. Les coûts engendrés par les déplacements sont à la charge des familles.

Pour cette section :

- En CF (préparation à la compétition) : La tenue demandée est **un ensemble shorty** (*à commander lors de l'inscription*) et la location d'un justaucorps pour la saison compétitive.

- En DC (compétition débutante) : La tenue demandée est le débardeur du club (*commande lors de l'inscription*).

- En compétition avancée : le survêtement, le débardeur du club et la location d'un justaucorps en cas de travail en ensemble sont obligatoires. Les justaucorps pour les individuelles restent au choix des gymnastes.

Il est à noter que les gymnastes devront se procurer leurs propres engins dès que ceux ci seront définis par la monitrice responsable du cours. **Ces engins seront sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.**

• **Une section gym adulte est également à votre disposition:**

2 cours par semaine vous sont proposés afin de vous maintenir en forme en musique...

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser aux personnes s'occupant des inscriptions, appeler le 04.66.26.86.59 ou vous connecter sur [www.rythmiqueclub-nimes.com](http://www.rythmiqueclub-nimes.com)

TSVP ⇨



**Rythmique Club Nîmes Métropole**

Stade des Costières—Avenue de la Bouvine

30 907 Nîmes Cédex

Site : [www.rythmiqueclub-nimes.com](http://www.rythmiqueclub-nimes.com)

Tel/Fax : 04.66.26.86.59

E-Mail : [rcdn@9online.fr](mailto:rcdn@9online.fr)

Agrément Jeunesse et Sports : 30 S 456 / 86

NAF : 926 C / SIRET : 37956699500021

Nîmes  
GRS  
Métropole

### **Permanences d'inscriptions :**

❖ A Nîmes : A partir du 10 Septembre, les mercredis et vendredis après midis au local du club aux costières de 15h00 à 19h30 au bureau du club : stade des Costières (du même côté que l'escrime) au 1<sup>er</sup> étage. Nous serons également présents au forum des sports, au Parnasse les 6 et 7 Septembre 08.

*Les renseignements pour la section de Caissargues pourront également être donnés ces jours là*

COURS D'ESSAI GRATUITS LES MERCREDIS A PARTIR DU 10/09

De 15h00 à 16h00 et de 16h30 à 17h30

### ❖ A Caissargues :

Permanences d'inscriptions Tous les Mercredis à partir du 24 Septembre de 9h30 à 11h00

LIEU : salle St Exupéry (zone Euro 2000).

ou à Nîmes aux jours et heures ci-dessus

**Cours d'essai gratuits au moment des permanences d'inscription**

Horaires des cours pour la saison en fonction du nombre d'inscriptions :

Les mercredis de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h00 ou 9h30 à 11h00.

**Aucune inscription ne sera assurée si le dossier n'est pas complet**

**Aucune gymnaste ne sera acceptée en cours avant le dépôt du dossier COMPLET**

*Règlement de la cotisation, 2 photos d'identité, un certificat médical et 10 enveloppes autocollantes (petit format long = 1/3 du A4) timbrées au tarif normal en vigueur libellées à votre adresse avec le nom de l'enfant s'il est différent du votre.*

**Reprise des cours compétition avancée et DF et DC3 : à partir du lundi 8 Septembre 2008**

**Reprise des cours DC, CF, école de GR, baby, initiation, et gym adulte :**

à partir du Lundi 29 septembre 2008.

**LES INSCRIPTIONS DEVRONT ETRE FAITES AVANT LA REPRISE DES COURS.**

Vous remerciant par avance de nous faire confiance, nous vous adressons nos sincères salutations sportives.

Le Conseil d'Administration

## **DETAILS PRATIQUES**

Pour les règlements nous acceptons :

- les bons CAF (prévoyez de faire un chèque de 48 € qui vous sera rendu en Septembre en échange des bons CAF)
- les participations des comités d'entreprise (demandez votre attestation lors de la réinscription)
- la participation du CCAS aux activités de loisirs (prévoyez de faire un chèque de 99,85 € qui vous sera rendu à la réception de leur contribution)